

MERRIA DI FILICETU
Casa-Cumuna
20225 FELICETO

<u>Code INSEE de la Commune : 2B112</u> <u>Code SIREN de l'EPCI : 200073104</u>

EPCI: CC de l'Ile-rousse Balagne

<u>casacumunafilicetu@gmail.com</u> <u>mairie.feliceto@orange.fr</u>

Tél: 04.95.61.71.20

Compte rendu de réunion du conseil municipal Du 20 aout 2022 à 10h00

<u>Etaient présents</u>: Gérard F, Gérard C, Alain, Dominique, Pierre-Paul, Patrick

<u>Etaient Absents</u>: Damien, Jean-Jacques, Yves-Marie, François.

Absent excusé avec pouvoir délégué : Isabelle,

ORDRE DU JOUR session ordinaire

- 1. DM inscription au BP des intérêts.
- 2. Annualisation et augmentation des heures du poste de la garderie, de la cantine et de l'entretien des locaux
- 3. Participation frais de mutuelle et de prévoyance des agents
- 4. Poste de rédacteur décret 2020-559
- 5. Communication sur la publicité

.1. INSCRIPTION DES INTERETS AU BP:

Le prêt concernant la dette est finalisé, les intérêts sont inscrits au Budget prévisionnel et le montant mensuel moyen sera de 700€, sur 20 ans. Avec cela, nous sommes revenus à une situation de gestion plus saine.

.2. Annualisation et augmentation des heures du poste de la garderie, de la cantine et de l'entretien des locaux.

Il a été acté lors du conseil, de l'annualisation du poste du contrat ci-dessus. Cependant, Le Maire va faire un courrier au président du Sivos, concernant ce poste qui fait double emploi et pour lequel la commune supporte une partie de la charge.

.3. Participation aux frais de mutuelle et de prévoyance des agents :

Les montants de la participation de prise en charge par la commune ont été validés à hauteur De 25€ pour la mutuelle, et 15€ pour la prévoyance ..

. 4. Poste de rédacteur décret 2020-559 :

Le passage de Sandrine au grade de C à B, est validé, il s'agit d'une régularisation d'une fonction qu'elle occupe depuis presque 20 ans.

. 5. Communication sur la publicité

Le document officiel est annexé au présent compte rendu, dans les grandes lignes, il simplifie les démarches d'information et de communication auprès des administrations et des administrés.

En ce qui nous concerne, tout est déjà en place depuis 2 ans....

Questions diverses:

.1.1. Bilan sur les finances

La situation est saine, et nous allons pouvoir commencer à investir (modestement).

Nous devons encore percevoir des aides, et allons aussi recevoir environ 50000€ suite à la vente du Moulin.

Concernant les postes a fort potentiel d'économies, il y a toujours celui de l'éclairage, Le Maire à un rdv prochainement, et nous étudions toujours le projet de passage en leds, ainsi que les panneaux solaires et photovoltaïques.

Par ailleurs, la demande a bien été faite concernant la <u>mise en place d'une</u> borne de recharge pour les véhicules électriques.

.2. Infrastructures routières : Pilote Le Maire

La demande a été faite, appuyée d'un courrier auprès de Mr Chevallier, Afin que soit rétablie la signalisation du village, en particulier les panneaux entrées et sorties du village dans les 2 sens, que soit rectifié le panneau directionnel avec une faute « FILICITO » a l'embranchement de Calvi..., la communication informative concernant les dos d'ânes, la vitesse 30, etc...

.3. Véhicules stationnés sur les chemins communaux : Pilote le Maire

L'ensemble du conseil Municipal présent, plus pouvoir, a validé le fait que le Maire doit utiliser son pouvoir de Police pour les 2 sujets ci-dessous, sous réserves d'avoir informé la population et de laisser un temps de mise en place à minima, aussi 2 arrêtés vont être pris très rapidement.

<u>Le premier</u>, concerne l'enlèvement des épaves trop nombreuses dans notre village, avec un délai d'enlèvement au plus tard le 1^{er} Octobre.

<u>Le second</u>, concerne le stationnement devenu systématique dans l'ensemble des sentiers communaux, différent d'un temps dit de charge et décharge qui eux sont limités dans le temps.

Sa mise en place se fera au plus tard le 1^{er} Janvier 2023, date à partir de laquelle le Maire utilisera son pouvoir de police.

.4. Catastrophe naturelle :

Il y a eu heureusement peu de dégâts, cependant une liste non exhaustive a été établie et déclarée auprès des assurances, (toiture église, vitres cassées), et il en est de même pour les particuliers.

.5. Plan local de sauvegarde : Pilote Alain

Le dossier est à l'étude et Alain doit remettre ses conclusions à l'occasion du prochain conseil Municipal du mois d'octobre.

.6. Adressage: Pilote Pierre-Paul.

L'appel a projet pour la 2^è tranche de l'adressage a été fait, et nous sommes en attente de la collectivité pour l'attribution de la subvention, point au prochain conseil.

.6. Projet de communication à l'entrée du village : Pilote Patrick

Un projet de communication participative de valorisation des services, commerces et entreprises et a l'étude pour implantation en entrée du village, et a l'emplacement de l'actuel (bien défraichi).

Constitué de 2 parties, commerces et services pour les entreprises implantés et référencées sur la commune et listé par ordre alphabétique, afin d'éviter toute discrimination.

Fin de réunion

Compte rendu validé par le Maire le 06 septembre 2022, et diffusé à l'ensemble des administrés par mail, Facebook casa Cumuna Filicetu « Ufficiale », plus affichage en Mairie.

Prochaine réunion sous réserves le dimanche 09 octobre 2022 A 10H00.

Secrétaire de séance et Rapporteur ; Patrick SOAVI

-Ecrivez-nous : casacumunafilicetu@gmail.com

-Retrouvez nous sur : https://feliceto-felicetu.com

-Abonnez-vous sur: Facebook: Casa Cumuna Filicetu « Ufficiale »